Compte Rendu du Comité Directeur –
Vendredi 11 septembre 2015 - Siège Fédéral/Téléphonique -

	MEMBRES				I MEMBRES DE DROIT		DIFFUSION
	FEDERATION		TELEPHONIQUE				
PRESENT(E) S	Jean-Denis BARBET Pierre BERNARD Jacques FONTAINE	Dominique FONTANON Jean-Michel GRASSER François PRINCE Serge VIAUD	Catherine EZVAN Patricia FURHER Maud DUPLOMB	Xavier EMMANUELLI Stéphane ROBINAUD Jean-Louis RUDELLE	Henri PREVOST Maryse DEGARDIN		Bureau & Comité Directeur
EXCUSE	Xavier CHILOUX	Robert GRACIA Emmanuel RICHARD	Emmanuel CROUIN				

OBJET	N°	THEME	DECISIONS ET SUITES À DONNER	RESPONSABLE
Validation du compte-rendu Comité Directeur du 19/06/2015	1	*Administratif & statutaire*	Balayage des différents thèmes du compte-rendu Pas de remarque, le compte-rendu est validé. PSA : Tour : Il convient de se pencher à nouveau ce dossier pour faire évoluer le cahier des charges en fonction d'un bilan des étapes 2014/2015 et des enseignements qu'il est possible d'en tirer. L'Open International de Squash de Nantes (PSA) a connu un très vif succès qui pourrait nous servir de guide en la matière. Le compte-rendu est validé à l'unanimité.	JDB/HP
Suivi des décisions Comité Directeur du 19/06/2015	2	*Administratif & statutaire*	Pas de commentaires.	JDB/HP
Réforme territoriale	*3*		La réforme territoriale impose dans ses modalités la mise en œuvre d'un « diagnostic partagé » afin d'obtenir des éléments chiffrés permettant une analyse territoriale globale des régions refondues et l'élaboration d'un schéma de développement territorial cohérent. Cette démarche doit permettre de définir le projet sportif territorial, sa structuration, et, si besoin de proposer le cadre pour un ou plusieurs emplois destinés à assurer le développement harmonieux de la nouvelle entité territoriale. Monsieur Coste dresse ensuite un premier bilan des interventions auprès des régions devant être regroupées. Il indique aussi que cette réforme représente une réelle opportunité, pour les ligues refondues, mais aussi les autres ligues de se structurer, pour être lisible et visible auprès des institutions territoriales et nationales et précise aussi que nous nous devons de répondre aux sollicitations de l'état, notamment sur ce qui concerne la mise en place de schémas de développement et de schémas des formations, et ce non seulement dans le cadre de la réforme, mais aussi pour toutes les autres Ligues de la F.F.Squash.	JF/GC

Comité directeur du 11 septembre 2015 (Tel)	
Date de rédaction	14/09/2015
Date de validation	28/11/2015
Date de diffusion	28/09/2015

FEDERATION FRANÇAISE DE SQUASH
2, rue de Paris - 94 100 SAINT MAUR DES FOSSES
Tél.: 01 55 12 34 90 / / Fax : 01 55 12 34 91
Site : www.ffsquash.com// E- mail : contact@ffsquash.com
Siret n° 323 428 128 00066 – APE 926C – Agrément ministériel n°75S272 du 16 juillet 1981

			Pierre Bernard rappelle que nous sommes, dans cette réforme, liés par nos statuts qui nous imposent de respecter le découpage territorial fixé par l'ETAT. Il suggère : - la mise en place d'un calendrier relatif aux étapes de la réforme - la mise en place d'une forme de gouvernance alternative, sur le modèle à venir afin d'engager la réforme au « format territorial. Il pose aussi la question du format de l'AG élective de décembre 2016 : - ancien ou nouveau découpage - organisation du vote. L'AG de décembre 2016 pose aussi la question des délais pour réaliser l'ensemble des tâches préalables liées à la réforme territoriale. Il est à noter qu'il ne reste que 6 mois d'ici la prochaine AG ordinaire qui se tiendra le 19 mars 2016. Le Président rappelle que nous devons en priorité veiller à la pérennité et au fonctionnement de notre activité sportive qui s'étend de septembre 2015 à août 2016. Les évolutions imposées par la réforme territoriale auront de fortes incidences sur le secteur sportif, et nous devons en tenir compte. La F.F.Squash doit coordonner 2 calendriers : son calendrier sportif établi selon la configuration actuelle des ligues et le calendrier de la réforme territoriale. Le bureau demande à Guillaume Coste de préparer un agenda prévisionnel relatif à tous les aspects de cette réorganisation (organisation fédérale, sportif & statutaire) pour le Comité Directeur du 28 novembre 2015. Par ailleurs, il faudra envisager de cadencer toutes les évolutions sur la saison sportive afin de ne pas déstabiliser notre cadre de pratique. Envisager aussi les évolutions qu'il faudra apporter : - aux dispositifs d'accès du niveau sportif régional vers le niveau national risquent de se voir impactés par cette réforme, - au règlement sportif, au moins pour les régions « refondues ».	
Point licence 2014/2015	*4*		Chiffres en légère baisse. 29.717. Il a manqué 136 licences pour atteindre le même niveau que l'an dernier. Deux ligues (PACA, Rhône-Alpes) sont en progression de plus de 10% avec une vie sportive et associative structurée et une dynamique remarquable. D'autres sont en baisse, parfois sérieuse. Il est à espérer que la recomposition des régions redonne un élan aux ligues concernées.	JDB/HP
Démarrage de la Base de données	*5*		Principales évolutions liées au nouvel outil : L'obligation de saisir la licence du Président dès la ré affiliation de l'association : ce nouveau cadre n'a pas provoqué de réactions négatives. Le système n'exige pas de licence pour les responsables des Clubs mais nous demandons les informations nécessaires à une bonne communication. Le Code Postal est désormais exigé pour toute saisie de licence. Cette demande émane du ministère des Sports qui se base sur cette information pour établir les statistiques ministérielles. Certificat médical : Sa saisie est plus complète ce qui a provoqué quelques réactions. Le Comité Directeur rappelle que la présentation ce document est obligatoire pour toute saisie de licence, même les licences loisir (PASS). Le médecin fédéral ajoute que dans toutes les fédérations le certificat médical est annuel. Par contre, à la	JDB/FP/SR/HP

			FFSquash, tout joueur en loisir (licence Squash Pass) qui ne fait aucune compétition peut présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du squash, même ancien, s'il a été établi après ses 18ans. Le comité Directeur remarque aussi la forte mobilisation du personnel pour accompagner nos structures par rapport aux changements en cours et l'en remercie. Questions : FP : Il semble que lors de la saisie d'une licence par le club le paiement par CB ne soit pas possible sans code des gestionnaire Association. Ce point sera évoqué avec le prestataire. EC : Pourquoi les licences sont-elles prises sur le compte de l'association. Seules les associations peuvent « accueillir des licenciés ». Certificat médical : Patricia Fuhrer répond et commente les textes en vigueur Pour les clubs : En cas de renouvellement de licence, et de certificat antérieur indiquer la « date de la veille ». Tournois ouverts aux Squash Pass : La vérification du certificat relève du JA. (faire une communication sur ce point lors de la journée de formation des JA des 25 et 26/09). Les questions qui relèvent du fonctionnement de l'outil lui seront envoyées dès le lundi 14 septembre. <u>SquashNet</u> : Livraison des WebServices. Reprise des tests dernière semaine d'août. Le système fonctionne. Pas de questions. Le CD remercie les personnes, bénévoles, salariés et cadres techniques pour l'évolution favorables de ces dossiers importants pour notre structuration fédérale et sportive.	
Compte-rendu de la Commission d'Evaluation	*5*	*Fonctionnement fédéral*	Récapitulatif des affiliations en cours (Conventions, Protocoles) envoyés et reçus. Compte-rendu de la commission du 31/08/2015. (cf. compte-rendu). Pour ce concerne les clubs, nous avons 20 nouvelles structures ont été enregistrées pour 2015/2016.	SV/MD
Point sur le remplacement du DTN	*7*	*Administratif et fonctionnement fédéral*	Remplacement du DTN : Le Président a reçu ce jour la liste des candidats que lui a fait parvenir Monsieur le Directeur des Sports. Le Président a rencontré l'un des candidats proposés par le Directeur, mais cette personne pas plus que les autres ne correspond pas au profil recherché. Il précise à nouveau les deux axes de la recherche : - une bonne connaissance des circuits ministériels afin de poursuivre le travail effectué par Jacques Lagrange, - Une bonne expérience du haut niveau, que nous soyons olympiques ou non.	JF
Calendrier N1/N2/N3	*8*		Il a été envoyé ce jour. Pierre Bernard fera parvenir ses remarques à la CSN.	
Questions diverses				
		PlaysOff N1, N2 et N3	Les candidatures seront transmises au Comité d'attribution qui tranchera dans les jours qui viennent:	JF/JDB
		Situation de Mr Emmanuel Richard	Monsieur Emmanuel Richard n'a pas renouvelé sa licence la saison dernière. Ceci nous contrait nous contraint à considérer qu'il ne fait désormais plus partie du Comité Directeur de la fédération.	JDB
		1ère série 2016	L'US Créteil s'est désisté et a réglé la pénalité. Une autre solution pour l'édition 2016 est à l'étude.	JF/JDB

Comité directeur du 11 septembre 2015 (Tel)	
Date de rédaction	14/09/2015
Date de validation	28/11/2015
Date de diffusion	28/09/2015

		Commission litiges et discipline Dopage d'Appel	Proposition de nomination de Jean-Luc ZEEUUW comme membre suppléant de la commission litiges et discipline dopage d'appel. Candidature acceptée. Le CD demande au DTNA de demander à l'AFLD si cette personne ayant des compétences médicales (dentiste) pourrait être suppléante sur les deux commissions (Première instance et Appel).	JDB/DF/HP
		CM 2016 :	Ils se tiendront durant la semaine 48 (28 novembre au 04 décembre). Ils seront sujets aux visites du superviseur de la WSF.	JF
		Démission de Robert Gracia	Collège des clubs, Ile-de-France) : Il faudra prévoir son remplacement d'ici le Comité Directeur du 28 novembre 2015.	JF/JDB
		Démission JLR :	Par mail envoyé à l'ensemble du comité directeur le 09/09/2015, Mr Rudelle a annoncé sa démission de son poste de Président de la Commission Litiges et discipline dopage de première instance Le motif qu'il a invoqué serait l'absence de suivi et la légèreté de la part du cadre technique en charge de l'instruction des dossiers. Monsieur Prévost a fait parvenir le jeudi 10 septembre au Comité Directeur la chronologie détaillée de tous les échanges relatifs aux dossiers des personnes concernées par les contrôles anti dopage. Concrètement, dans les faits, il apparait que les délais réglementaires n'ont pas été fixés par la Commission Litiges et discipline dopage de première instance. Les personnes concernées par les contrôles n'ont donc pas été entendues par la Commission Litiges et discipline dopage de la fédération. Interrogé par plusieurs membres du Comité Directeur sur cette question et sur les documents envoyés en réponse par Mr Prévost, Monsieur Rudelle a exprimé sa volonté de ne pas répondre et a quitté la réunion. Il sera fait un appel à candidature pour pourvoir le poste.	JDB
		European Master Games	Dominique Fontanon sera sur place. Il aura aussi une mission d'intervention dans le cadre de la préparation de l'AG de la WSF. Il se mettra en relation avec Emmanuel CROUIN.	SV
Secrétaire de séance : Jean-Denis BARBET - Secrétaire général				

Jacques FONTAINE
Président

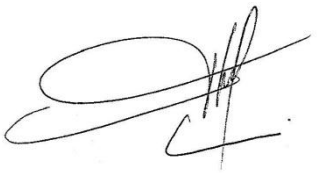

Comité directeur du 11 septembre 2015 (Tel)	
Date de rédaction	14/09/2015
Date de validation	28/11/2015
Date de diffusion	28/09/2015